
Renvoi au comité d'aliénation de l'adresse du citoyen Tscheiller, blessé, offrant sa pension de retraite et demandant à repartir au combat, lors de la séance du 12 pluviôse an II (31 janvier 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Renvoi au comité d'aliénation de l'adresse du citoyen Tscheiller, blessé, offrant sa pension de retraite et demandant à repartir au combat, lors de la séance du 12 pluviôse an II (31 janvier 1794). In: Tome LXXXIV - Du 9 au 25 pluviôse An II (28 janvier au 13 février 1794) pp. 111-112;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1962_num_84_1_34423_t1_0111_0000_13

Fichier pdf généré le 15/05/2023

et tout ce qu'elles pouvoient avoir de bijoux en or ou en argent; elles en ont fait à l'envi le volontaire sacrifice et nous, Citoyens Législateurs, nous avons pensé que vous ne dédaigneriez pas d'entendre le récit de ces preuves de l'amour de nos femmes pour la Patrie. Elles nous chargent de lui offrir en don ce petit trésor, fruit de leur généreux dépouillement, acceptez-le car c'est ici la vertu qui donne. Son élan sublime parle à nos âmes et l'idée d'être frontière d'un ennemi féroce augmente l'énergie. L'Espagnol cherche à se rassurer derrière les hautes montagnes qui le cachent, mais il ne sait pas que le peuple de ces contrées en a mesuré la hauteur et que pour des hommes libres, ce n'est pas là, un obstacle invincible. Francs Montagnards, les Montagnes ne nous intimideront pas, il en est une seulement, vers laquelle nous tournerons des regards, pleins d'attention et de respect, celle d'où sortit une constitution républicaine, faite pour étonner le monde et faire trembler les tyrans couronnés sur leur trône d'argile.

O vous, Citoyens Législateurs, qui siégez sur ce mont sacré, laissez par intervalle échapper de sa cime quelque roche pour écraser le fanatisme encore palpitant dans sa chute et l'intrigue toujours prête à se réveiller. Demeurez à votre poste, le salut de la patrie vous en fait le devoir et pendant que vous ferez de bonnes lois, nos femmes soigneront les blessés et nous, nous irons combattre ».

ROQUES, ROBIN, SENAC,

(membres du C. de correspondance de la Sté).

14

Le citoyen J. A. Michel, membre de la société populaire de Coutances (1) envoie à la Convention les détails de la fête de la victoire, célébrée dans cette commune le 10 nivôse, au sujet de la reprise de l'infâme Toulon (2).

Insertion au bulletin (3).

15

La société républicaine-montagnarde de Nantes fait passer à la Convention une note des objets déposés par les citoyens de cette commune sur l'autel de la patrie. Ils consistent en 450 marcs d'argenterie, remis à la monnaie de Nantes, plus de 20,000 chemises, près de 7,000 paires de draps, plus de 3,000 paires de souliers, près de 3,000 matelas, autant de couvertures; plus de cent mille livres, pour les frais des opérations révolutionnaires; et, en outre, des sommes considérables pour les soldats blessés, les veuves et orphelins des citoyens morts en défendant la patrie.

En annonçant de nouveaux dons, cette société termine ainsi son adresse : Les hommes qui ne

- (1) Et non Coutans.
 (2) P.V., XXX, 270.
 (3) Bⁱⁿ, 12 pluv. (suppl^t).

sacrifient pas tout pour elle, sont indignes de la liberté (1).

Mention honorable, insertion au bulletin (2), renvoyé au comité des marchés.

« Représentants. Des républicains parlent peu, mais ils agissent, ils savent s'exprimer et se faire connoître par leurs œuvres. Aussi ne trouverez-vous pas ici de longs discours; nous avons la satisfaction d'envoyer à la Convention une note des objets déposés par les citoyens de la commune de Nantes, sur l'autel de la patrie. 1^o 460 marcs d'argenterie, remis à la monnaie de Nantes; 2^o plus de 20 000 chemises; 3^o à peu près 7 000 paires de draps; 4^o plus de 3 000 paires de souliers; 5^o 3 000 habits complets; 6^o près de 3 000 matelas; 7^o autant de couvertures; 8^o plus de 100 000 liv. pour les frais des opérations révolutionnaires; 9^o enfin des sommes considérables tant pour les divers hôpitaux que pour les indigens et les familles des soldats blessés ou morts.

Citoyens représentans, de nouveaux efforts de nos concitoyens nous font espérer que nous pourrons bientôt vous annoncer de nouveaux dons : les hommes qui ne sacrifient pas tout pour la liberté sont indignes d'elle. »

La Convention applaudit vivement à ces offrandes, ainsi qu'aux sentimens exprimés dans cette adresse, qui sera insérée au bulletin et mentionnée honorablement au procès-verbal (3).

16

L'agent national du district de l'Egalité-sur-Marne (4) annonce à la Convention que l'état des dons patriotiques de ce district, depuis le premier frimaire jusqu'au 7 pluviôse, consiste en 5,455 chemises, 177 draps, 63 serviettes, 105 paires de bas, 19 paires de chaussons, 3 paires de bottes, 108 paires de souliers, 1,742 liv. 19 s. en assignats.

Les dons des sociétés populaires ne sont pas compris dans cet état (5).

Mention honorable, insertion au bulletin (6).

17

Le citoyen Charles Tscheiller (7), blessé en combattant pour la patrie dans l'armée du Rhin, obtint un congé pour le rétablissement de sa santé. Il espéroit, en se rendant chez lui, d'embrasser son père, vieux militaire. Il n'existoit plus.

Il lui étoit dû, lors de son décès, neuf mois d'une pension de retraite de 360 liv. Le fils, quoique peu fortuné, en fait don à la Nation, pour contribuer aux frais de la guerre. Il en a envoyé le brevet au directoire du district de Belfort. Ce brave républicain n'attend que le

- (1) P.V., XXX, 270. Mention dans M.U., XXXVI, 238.
 (2) Bⁱⁿ, 12 pluv. (suppl^t).
 (3) Audit. nat., n^o 496.
 (4) Ci-dev^t Château-Thierry.
 (5) P.V., XXX, 271. Mention dans C. Eg., n^o 532; M.U., XXXVI, 206; J. Paris, n^o 397.
 (6) Bⁱⁿ, 12 pluv. (suppl^t).
 (7) Ou Ticheller.

moment de sa guérison, pour voler de nouveau à la défense de la patrie (1).

Mention honorable, insertion au bulletin (2), renvoyé au comité d'aliénation.

18

Les administrateurs du district de Caen, relativement à la vente des biens des émigrés, envoient les détails suivans :

Le 1^{er} pluviôse, un objet estimé 13,000 liv. a été vendu 32,200 liv. Le 5 un corps de ferme avec dix pièces de terres, estimé 34,120 liv., a été vendu 112,600 liv. Le 8 un corps de ferme avec 4,100 perches de terre, estimé 50,000 liv., a été vendu 81,600 liv. (3).

Insertion au bulletin (4).

[Caen, 8 pluv. II. Au présid. de la Conv.] (5)

« Républicain,

Nous venons d'adresser à l'administrateur des domaines nationaux, l'état des ventes des biens provenant d'émigrés, qui ont eu lieu, dans notre district pendant la 1^{re} décade de ce mois. Nous l'invitons à faire part à la Convention du succès qu'ont eu ces ventes, mais, dans la crainte que ce citoyen ne déferât pas à notre invitation, nous avons cru devoir t'en écrire directement, et te rendre le compte le plus exact sur leur résultat : en voici le détail.

[Suit l'énumération du p.-v. ci-dessus.]

Juges d'après ces enchères, si les patriotes du Calvados sont dignes de la Montagne; juges de leur attachement à ses principes. S. et F. »

AUBIN (*agent nat.*), COLLET (*présid.*),
GAMBIN, OUTIN.

19

Le citoyen Berette Langareil prie la Convention nationale d'agréer sa renonciation à la finance des offices de juge de Durance, de procureur fiscal de la maîtrise de Nérac, et de notaire, dont-il étoit pourvu en la ci-devant sénéchaussée de Nérac; les titres sont déposés au bureau de liquidation.

Il prie la Convention nationale de donner les ordres nécessaires, dans les départemens voisins de la Flèche, pour y recueillir les jeunes élèves de ce collège, qui, lors de l'invasion des brigands, pour échapper à leur fureur, se sont éparpillés dans les campagnes. Son fils âgé de 16 ans, et dont il donne le signalement dans son adresse, est de ce nombre (6).

Mention honorable, renvoyé aux comités de liquidation et de salut public (7).

(1) P.V., XXX, 271. Mention dans M.U., XXXVI, 238.

(2) Bⁱⁿ, 12 pluv. (suppl^t).

(3) P.V., XXX, 271. Mention dans M.U., XXXVI, 207; C. Eg., n^o 532.

(4) Bⁱⁿ, 12 pluv. (suppl^t).

(5) C 291, pl. 931, p. 32.

(6) P.V., XXX, 272. Mention dans M.U. XXXVI, 237.

(7) Bⁱⁿ, 12 pluv. (suppl^t).

20

La commune de Barville, district de Bois-Commun, félicite la Convention sur sa fermeté, sa constance, au milieu des dangers où l'a si long-temps exposée la malveillance.

Elle l'exhorte à rester à son poste, et ajoute qu'elle se fait gloire d'obéir aux lois qui émanent de son sein, que la fraternité et l'union qui règnent parmi les membres de cette commune, la vouent toute entière aux grands intérêts de la chose publique. Elle annonce qu'elle fait passer à la Convention les dons civiques que chaque citoyen s'est empressé d'offrir pour nos généreux défenseurs (1).

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[Barville, 28 niv. II] (3)

« Législateurs Républicains,

La France régénérée triomphe de la horde infâme des despotes coalisés pour la détruire. Vous êtes ses libérateurs, elle vous applaudit, elle vous félicite et vous inonde d'une multitude d'adresses aussi vives que patriotiques pour vous inviter à conduire victorieusement au port le vaisseau de la République. La commune de Barville inébranlable dans les grands principes qui ont régénéré la France et fait éclore notre glorieuse révolution, pénétrée de la plus vive reconnaissance pour des hommes bienfaisants et généreux qui ont courageusement bravé tous les dangers, exposé mille fois leur vie aux coups perfides des malveillants pour achever avec honneur l'étonnant édifice de la régénération française, pleine de confiance en vos lumières et en votre sagacité s'empresse de vous donner le juste tribut d'éloges auquel vos vertus républicaines vous donnent tous les titres, et vous prie de ne point abandonner le timon de l'Etat avant la destruction et la ruine entière de tous les tyrans. La commune de Barville est animée du plus pur civisme; soumise à vos lois, elle se fait gloire d'y obéir. La fraternité, l'union la plus intime règnent au milieu des individus qui la composent. Elle est tout entière aux grands intérêts de la chose publique. Généreuse, elle n'a fait que des sacrifices depuis la Révolution; incapable de vous en faire fastueusement l'énumération, elle vous dira seulement que des républicains ne savent que donner pour secourir leurs frères, et sa plus grande douleur est souvent de gémir entre le désir et l'impuissance de le faire. Depuis quelques années, elle a éprouvé de grandes pertes, de grands désastres dans ses propriétés. Néanmoins, elle vient encore de faire de nouveaux efforts. Emue de la plus vive sensibilité, pénétrée d'amour et de reconnaissance pour les braves et intrépides guerriers qui prodiguent leur vie pour la défense de la Patrie et font mordre la poussière aux tyrans et à leurs vils satellites, attendrie jusqu'aux larmes en apprenant que dans cette saison rigoureuse, ils manquent de linges et de souliers etc., un don patriotique composé de tous ces objets et de l'argenterie, cuivre et étain servant au culte et appar-

(1) P.V., XXX, 272.

(2) Bⁱⁿ, 12 pluv. (2^e suppl^t).

(3) C 292, pl. 937, p. 21.